

CONTRACTUALISATION

Engagement volontaire

Charte Natura 2000

- A destination des propriétaires ou toute personne physique ou morale, publique ou privée
- Donne droit à une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- Engagement de 5 ans dans la mise en place de bonnes pratiques favorables aux espèces et habitats

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

- A destination des agriculteurs
- Donne droit à une aide financière qui vise à couvrir les coûts supplémentaires et/ou les pertes de revenus engendrés par des pratiques agro-environnementales

Contrats Natura 2000 : NiNi et forestiers

- A destination des propriétaires ou toute personne physique ou morale, publique ou privée
- Donne droit à une aide financière pour la mise en œuvre d'actions de restauration ou d'entretien des milieux naturels

ÉVALUATION DES INCIDENCES

- Outil de prévention qui vise à vérifier la compatibilité d'un projet avec l'objectif de conservation du site Natura 2000.
 - Prise en compte de la biodiversité dans le projet
 - Prise en compte d'éventuels dommages sur les espèces et les habitats
- Concerne les projets situés à l'intérieur du site Natura 2000 ou en dehors s'ils sont susceptibles d'avoir un impact sur celui-ci.

N'hésitez pas à contacter l'animatrice du site Natura 2000 afin d'obtenir la listes des projets soumis à évaluation des incidences ou pour être accompagné dans l'élaboration du dossier qui sera instruit par la DDT.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Contactez l'animatrice du site Natura 2000 des Vallées de la Double :

Elise Gobin
e.gobin@natura2000-double.fr
05.53.80.58.51
<https://natura2000-double.fr>

Siège:
Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle
196 route des Grands Champs
24400 Saint-Laurent-des-Hommes
syndicat@bassin-isle.fr
05.53.80.58.51



NATURA 2000 VALLÉES DE LA DOUBLE



CARTE D'IDENTITÉ DU SITE NATURA 2000 DES VALLÉES DE LA DOUBLE

4 520 HA RÉPARTIS SUR
26 COMMUNES ET 2
DÉPARTEMENTS

10 ESPÈCES ANIMALES D'INTÉRÊT
COMMUNAUTAIRE

-  Cistude d'Europe
-  Chabot
-  Cuivré des marais
-  Damier de la Succise
-  Ecrevisse à pattes blanches
-  Fadet des Laiches
-  Gomphe de Graslin
-  Lamproie de Planer
-  Loutre d'Europe
-  Vison d'Europe

7 HABITATS HUMIDES
D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Chênaie à Molinie
- Chênaie galicio-portugaise
- Forêt alluviale à Aulnes et Frênes
- Gazon amphibie des eaux oligotrophes
- Lande humide à bruyères
- Mégaphorbiaie
- Prairie à Molinie



Gomphe de Graslin

C'EST QUOI NATURA 2000 ?

Il s'agit d'un réseau de sites remarquables qui repose sur une politique européenne de protection d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire résultant de 2 directives européennes : la directive "Habitats, Faune et Flore" de 1992 et la directive "Oiseaux" de 2009. L'objectif de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la préservation de la biodiversité. Ainsi, à partir d'un diagnostic, un programme d'actions, le DOCOB (Document d'Objectifs), définit les orientations de gestion et chacun peut s'investir sur la base du volontariat dans la préservation du site à travers la signature de contrats ou de chartes Natura 2000.



Loutre d'Europe



LA DOUBLE

Le plateau Doubleaud est une vaste étendue boisée, au relief doux, parcourue par de nombreux cours d'eau et parsemée d'étangs.

Le périmètre du site Natura 2000 est basé sur le réseau hydrographique et ses milieux naturels associés qui abritent de nombreuses espèces.